

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20180914-0000019397-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 17/09/2018

Réception par le Préfet : 17/09/2018

Publication : 21/09/2018

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée



ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2018-8-2-1

Séance du vendredi 14 septembre  
2018

### **CAMPAGNE DE COMMUNICATION ECOMUSEE/PARC DU PETIT PRINCE**

**Présidence de :** M. Rémy WITH

#### **PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, M. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

#### **EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.

Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental, donne procuration à M. WITH.

M. MUNCK donne procuration à Mme BOHN.

Mme RAPP donne procuration à M. COUCHOT.

M. STRAUMANN donne procuration à M. BIHL.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-7-2-1 du 21 décembre 2017 relative à la politique de l'attractivité des territoires, du développement touristique, de l'urbanisme et de l'aménagement,
- VU la délibération de la Commission Permanente n° CP-2018-1-2-5 du 26 janvier 2018 attribuant une subvention de fonctionnement à Alsace Destination Tourisme,
- VU les statuts d'Alsace Destination Tourisme,
- VU la convention relative au versement d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2018 en faveur d'Alsace Destination Tourisme signée en date du 13 mars 2018,
- VU le règlement financier départemental,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Alloue à Alsace Destination Tourisme une subvention complémentaire d'un montant de 10 000 € destinée à soutenir l'action de promotion « Entre sensation et tradition » visant à faire connaître l'offre touristique du grand site formé par l'Ecomusée et le Parc du Petit Prince. Ce montant fera l'objet d'un versement unique après signature de l'avenant par les parties,
- Approuve l'avenant n°1 à la convention de financement d'ADT en date du 13 mars 2018, joint en annexe à la présente délibération et autorise la Présidente à le signer,
- Autorise le prélèvement de la dépense sur le programme F741, chapitre 65, fonction 94, nature 6574, code programme 2877, service 013.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

M. Max DELMOND ne participe pas au débat, ni au vote en sa qualité de Président de l'Alsace Destination Tourisme

Adopté à l'unanimité